

l'uqam

Chargés
de cours:
une réunion
importante

Un an à peine après l'obtention de leur accréditation, les chargés de cours se réunissent ce soir, le 19 février, à 19h30 en la salle Lafontaine pour faire le point sur l'état des négociations et examiner la stratégie et les moyens de pression qu'ils entendent utiliser pour accélérer les négociations. L'assemblée aura également à élire certains membres à l'exécutif.

Le SCCUQ déposait, le 30 janvier dernier, un projet complet de convention ainsi que le protocole d'entente SPUQ-SCCUQ quant aux clauses touchant l'harmonisation des deux conventions collectives.

Le protocole SPUQ-SCCUQ sanctionne les accords conclus par les deux syndicats sur des points clés comme le taux de cours assumés par les professeurs réguliers et la juridiction du SPUQ quant à la négociation de la priorité d'embauche des chargés de cours comme professeurs réguliers.

La clause d'harmonisation proprement dite touche principalement: le pouvoir de recommandation des assemblées départementales lors de l'embauche de toutes les catégories d'enseignants; la formation d'un comité paritaire dans le cas où une assemblée départementale s'oppose à la reconnaissance de la compétence réputée d'un chargé de cours; l'acceptation du principe d'un comité «ad hoc» d'évaluation si des plaintes sont formulées par une assemblée départementale, par un conseil de module ou par un groupe-cours.

Le SCCUQ a également accepté d'inclure dans sa convention la reconnaissance explicite et non restrictive de la responsabilité et de la juridiction de l'assemblée départementale sur les politiques, l'organisation et la répartition des tâches d'enseignement.

L'un et l'autre des syndicats ont consenti à inclure dans leur prochaine convention collective l'ensemble des clauses relatives à cette entente d'harmonisation.

D.N.

Le hockey
sous-marin

— en page 4

Colloque des étudiants en communications

«Perspectives d'avenir
et de travail»

Sous le thème «perspectives d'avenir et de travail», un colloque mettra en scène les 27, 28 février et le 1er mars, un ministre, des journalistes, des professionnels de la radio, de la télévision, du cinéma et surtout, des étudiants du module de communications.

Ceux-ci sont les instigateurs de la rencontre qui se déroulera à l'Hôtel Méridien, Basilaire II. Plus précisément, l'initiative revient à cinq d'entre eux: Stone Iwoasa, Daniel Boismenu, Denise Courteau, Francine Rheault et Joanne St-Arnaud. Le projet est né d'une activité modulaire conçue dans le cadre des cours Synthèse II et III. Il a pu se concrétiser grâce à



Mlle Denise Courteau

l'appui moral, technique et financier du module et du département (\$700) et une contribution du ministère des communications (\$850).



M. Stone Iwoasa

Il s'agit, en quelque sorte, d'un prolongement des principales préoccupations manifestées par les étudiants en cours d'année. A savoir: les perspectives d'embauche, l'usage social de leur diplôme et la nature du métier qu'ils seront appelés à exercer. Denise Courteau et Stone Iwoasa résument ainsi les objectifs de leur démarche: «Recueillir une information plus précise quant à l'orientation et à l'avenir de certains media, évaluer nos connaissances de ces milieux et réajuster notre perception, au besoin, vérifier la pertinence de notre formation en fonction de la réalité du marché du travail... Pour nous, c'est aussi l'occasion de se rencontrer en dehors des cours afin d'effectuer une réflexion collective sur des questions qui nous touchent directement.»

A cette fin, quatre ateliers sont prévus: radio, télévision, cinématique et journalisme. «Ces profils, commentent les organisateurs, nous semblent mieux représenter la structure du programme adopté à la suite du colloque d'orientation tenu en 1978.»

Voici un échantillon des conférenciers invités: Lise Bissonnette (Le Devoir), Jean-François Lépine (Radio-Canada), Pierre Capiello (Le temps fou), Marc Gilbert (CJMS), Vic Talbot (radio communautaire de Rimouski), Jean-Lucien Caron (ministère des Communications), Marcel Carrière (ONF), et bien sûr, le ministre Louis O'Neill. D'autres noms sont

[la suite en page 2]

Le financement de la recherche

Chute des subventions externes
et programme de relance

Diminution des sources externes de financement de la recherche (13.9%), accroissement des subventions internes du FIR (62.5%), stabilisation du montant total des subventions et des contrats de recherches (\$2 250 000): tels sont les principales caractéristiques du financement de la recherche à l'UQAM au cours des trois dernières années. «La situation n'est pas catastrophique», lit-on dans le rapport soumis à la Commission des études par le doyen des études avancées et de la recherche, M. Denis Bertrand. «Grâce à l'augmentation des subventions internes, plusieurs projets de recherche ont pu démarrer au cours des derniers 18 mois et une relance des demandes externes devrait normalement se produire.»

Et de souligner la mise en marche de diverses mesures, depuis septembre 1978, pour corriger cette situation: programmes expérimentaux, visite de plusieurs départements par les doyens, rencontre avec le Conseil

de recherche en sciences humaines (CRSH), création d'un comité chargé d'étudier les politiques fédérales d'aide à la recherche, etc. Une précision: «C'est cependant un travail de longue haleine auquel toutes les instances impliquées doivent participer.»

Les causes? Sans doute nombreuses et variées. «Mais il ne fait aucun doute que les effets de la grève de quatre mois en 1976-77 ont continué à se faire sentir en 1977-78...»

M. Bertrand, dans ce rapport détaillé de 80 pages, rappelle aux intéressés les objectifs de la politique institutionnelle en cette matière, en particulier celle du FIR: «Son but n'est pas de doubler les organismes extérieurs d'aide à la recherche mais de pallier certaines lacunes du système, d'assurer la permanence et la stabilité des unités formelles de recherche et de favoriser, à la base, le développement de la recherche par des mesures incitatives auprès des chercheurs individuels, des équi-

pes de recherche et des étudiants.» Pour ces raisons, il se propose de ramener à 25% la part des sources internes de subventions. Comment? «Grâce, surtout, à l'augmentation des subventions externes.»

Et si la répartition du FIR entre les divers programmes et sous-programmes lui semble adéquate et n'exige pas de modifications majeures, des mesures ont été prises, ces derniers mois, pour mieux les faire connaître: publication d'un guide à l'intention des professeurs, présentation des prévisions budgétaires du FIR et du rapport du Comité d'aide financière aux chercheurs (CAFAC) à la sous-commission des études avancées et de la recherche, mise en place d'un système de budgétisation par programme, etc.

Quant aux moyens suggérés pour accroître substantiellement la part des subventions externes au cours des prochains mois, ils sont nombreux et ont été

Suite en page 4

SEUQAM: dépôt du projet de convention le 27

Le 27 février, au nom de 5 000 travailleurs, seront déposés tous les projets de convention collective des tables sectorielles et «Réseau», et c'est à Montréal qu'on convoque les patrons pour une rencontre à cette fin, ainsi que le communique la présidente du SEUQAM, Mlle Micheline Bourassa.

Ces 5 000 syndiqués se répartissent d'une part, dans les constituantes du Réseau UQ (employés de soutien de l'UQAC, de l'UQAR, de l'UQAM, de la Télé-Université et de l'Institut Armand-Frappier), et d'autre part,

dans les Universités Laval et de Montréal, ainsi qu'à Polytechnique. A la table sectorielle vont se négocier les clauses à incidence monétaire telles que les congés, les vacances, la sécurité d'emploi, les jours fériés, les primes, le temps supplémentaire, etc.).

Pour toute la table sectorielle, un cartel intersyndical a été formé, qui regroupe des syndicats des trois centrales FTQ-CSN-CEQ, soit en plus des 5 000 membres appartenant à la Fédération des travailleurs du Québec, des syndiqués CSN (services alimentaires, centre de calcul et

bibliothèques de l'U. de M.) et CEQ (techniciens à Polytechnique).

Un point à l'étude dans le secteur universitaire: un front commun avec la fonction publique du Québec, portant principalement sur les salaires et les congés parentaux.

La négociation «Réseau» — constituantes ci-haut nommées de l'UQ — touche les clauses normatives (affichage, promotions, mutations, statut des employés, régime syndical, ancienneté, etc.). Enfin, la partie locale de la négociation a trait à

certaines normes particulières à l'UQAM, comme l'utilisation de l'auto, les stationnements, les uniformes des employés.

La préparation de la négociation prochaine s'est étalée, dans un premier temps, de juin à septembre, alors qu'on a procédé à une consultation générale des membres du SEUQAM sur les problèmes relevant de la convention de même que sur les priorités de négociation. Puis, dans un deuxième temps, à partir de septembre, les comités de négociation respectifs, mandatés par chacun des syndicats de la

table sectorielle, se sont mis à l'oeuvre pour tracer un premier projet de convention collective à l'aide des données de la consultation; leur regroupement est imparti à un comité technique aux paliers sectoriel et «Réseau».

Au SEUQAM, chaque syndiqué a reçu des propositions comparées des ancienne et nouvelle conventions. La mobilisation s'effectue par de nombreuses réunions générales consacrées aux discussions et à la consultation. «On est prêt pour la prochaine étape», commente la présidente du syndicat. C.A.

Nos «kits» multi-média franchissent les frontières

Le matériel didactique mis au point ces derniers mois par l'équipe de la station PLATON de l'UQAM franchira sous peu nos frontières. En effet, le réseau européen entend rééditer à son compte ces «kits multi-média» qui seront ensuite utilisés dans plusieurs universités européennes. Cela comprend cinq leçons informatisées, accompagnées d'un texte imprimé et d'un diaporama.

D'après Michel Cartier, professeur au département des communications et responsable du groupe PLATON, l'événement

vaut d'être souligné: c'est la première fois qu'une production québécoise de cette nature devient partie intégrante du matériel didactique européen.

Par ailleurs, il se dit à la fois étonné et heureux de la popularité des cours d'initiation à PLATON offerts aux enseignants de l'UQAM. Ces cours devaient prendre fin le 9 février mais seront prolongés jusqu'au début du mois prochain. Pas moins de seize départements étaient représentés lors de ces séances, souligne M. Cartier.

Fonds de développement pédagogique

Premiers arrivés, premiers servis

Constitué par la commission des études en 77, le Fonds de développement pédagogique est à nouveau disponible cette année selon toutefois de nouveaux paramètres d'acceptabilité établis par un comité que préside M. André Hupé, doyen adjoint au décanat du premier cycle.

Les subventions seront accordées aux professeurs réguliers, des 1er, 2e ou 3e cycles qui présenteront des projets à caractère novateur, touchant essentiellement la relation professeur-étudiants dans un contexte d'apprentissage (activité de cours créditée.) Seront également privilégiés les projets pouvant avoir un impact à long terme et contri-

buant, d'une façon réelle, au développement de la pédagogie universitaire. Bien entendu, le FDP n'entend pas subventionner les projets qui bénéficient déjà d'une autre source de financement.

Le Fonds de développement pédagogique équivaut à un bien maigre budget: \$35 000. Même s'il y a nette disproportion entre les besoins réels et les sommes affectées, les objectifs du FDP, selon M. Hupé, n'en sont pas pour autant négligeables: «L'acte pédagogique dans son sens le plus pur, dit-il, était non seulement une dimension délaissée à l'UQAM mais pas du tout encouragée. Le Fonds se veut un déclencheur, un aiguillon. Rien de plus mais c'est déjà ça.»

Pour encourager le plus de monde possible, les membres du comité ont adopté une solution arithmétique: répartir également le montant global entre les six secteurs de l'Université, ce qui donne à chacun \$5 835. Premiers arrivés, premiers servis puisqu'il n'y a ni date limite de présentation des projets, ni nombre de projets maximum par secteur, ni sommes maximum par projet.

Dès qu'elles parviennent au décanat, un sous-comité examine les demandes dûment complétées et rend sa réponse dans la semaine qui suit leur dépôt. A cause du resserrement des critères pour 78-79, les 17 projets qui avaient été subventionnés l'an dernier ne sont pas nécessairement assurés de l'être cette année. M. Hupé croit que les nouveaux choix institutionnels favoriseront l'émergence d'un plus grand nombre de projets un peu partout sur le campus.

Les responsables de ces projets subventionnés s'engagent à produire un rapport au terme de leur expérience et à présenter les résultats de leurs travaux lors d'un éventuel forum pédagogique que le comité songe à mettre sur pied l'an prochain. C'est du moins le vœu que ses membres ont formulé, désireux de jouer plus qu'un simple rôle de distributeur de fonds, une fonction d'animation et d'information.

Outre M. Hupé, le comité est formé d'un représentant de chacun des secteurs: Mme Huguette Van Dromme (sciences de l'éducation), M. Charles de Flandre (sciences), M. Maurice Macot (arts), M. Robert Petrelli (sciences économiques et administratives), M. Joseph J. Levy (sciences humaines).

La famille des lettres n'a pas encore délégué de professeur.

C.G.

Un livre de Louis Gill

«L'économie capitaliste: une analyse marxiste»

«Avec la publication de cette deuxième partie, le projet d'ensemble de l'ouvrage «L'économie capitaliste: une analyse marxiste» est complété. Je souhaite qu'il soit pour les travailleurs, les militants de la classe ouvrière, les jeunes, un outil de réflexion et de travail, un guide pour l'action.» Louis Gill présente ainsi le fruit d'une réflexion et d'une recherche qui se trouve partiellement résumée dans un volume de 400 pages, publié récemment aux Presses Socialistes internationales. La première partie de cette étude est parue en décembre 1976. «Je m'étonne d'ailleurs, commente M. Gill, que deux années après sa publication, ce livre soit encore absent des rayons de la bibliothèque centrale.»

Voici en quoi consiste, à son avis, l'originalité de sa démarche: «Elle vise à fournir dans des termes aussi accessibles que possible, les éléments de base de la méthode marxiste essentiels à la compréhension du capitalisme et de ses lois, de son origine et de son développement, de ses limites, ses contradictions, ses crises...» Et pour réaliser cet objectif, l'auteur a pris des exemples concrets à même la réalité économique, politique et sociale du Québec et du Canada.

Plus spécifiquement, cette deuxième partie complète les fondements de la méthode présentés dans la première (con-



M. Louis Gill

cepts de marchandise, valeur, plus-value, capital, etc.), en y intégrant la production capitaliste dans ses rapports avec l'échange, la distribution, la consommation. Ce qui conduit, entre autres, à l'analyse des

catégories directement observables dans la réalité de tous les jours: prix, profit, intérêt, rente, capital sous toutes ses formes concrètes, crédit, inflation, crises, etc.

A noter que l'ouvrage intègre dans les chapitres VI, VII et VIII, les résultats d'une recherche sur l'analyse des crises capitalistes, subventionnée par le Conseil des Arts du Canada (\$5000). L'auteur a en outre bénéficié d'une assistance financière du Fonds institutionnel de recherche de l'ordre de \$3000. Ces subventions lui ont permis de compter sur l'assistance technique et l'assistance de recherche de Monique Audet, étudiante de maîtrise en sciences économiques.

Deux questions fort importantes, note Louis Gill, n'ont pu être fouillées dans ce livre qui se voulait général: les rapports économiques et politiques, au plan mondial, des pays capitalistes entre eux et avec les Etats ouvriers, dans un contexte où s'accroît la crise du régime, crise économique et de domination politique; aussi, les problèmes économiques et politiques de transition du capitalisme au socialisme.

L'étude de ces questions est déjà amorcée dans le cadre de certains cours, et c'est dans cette voie qu'il entend poursuivre sa réflexion.

C.G.



«Education sexuelle des personnes en difficulté d'adaptation»

M. Joseph J. Levy, directeur du module de sexologie, ainsi que MM André Dupras et Réjean Tremblay publiaient récemment les Actes du symposium tenu à Montréal en mai 77 sur l'éducation sexuelle des personnes en difficulté d'adaptation. Ce colloque avait été organisé conjointement par le module éducation-sexologie, le Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle (qui édite l'ouvrage) et la Fédération du Québec pour le Planning des naissances.

Ce volume rassemble les communications, résumés de discussions en ateliers et résolutions présentées par les participants. Les communications absorbent les quatre premières sections alors qu'une dernière regroupe les échanges en ateliers ou en plénière. Les deux premières parties abordent les questions

purement théoriques ainsi que les recherches empiriques dans le domaine. A la table des matières, quelques textes signés par des professeurs de l'UQAM: «Déficience mentale et développement de la sexualité» (M. Jules Bureau); «L'éducation sexuelle des mésadaptés sociaux» (M. Jean-Marc Samson); «Thérapie sexuelle ou réadaptation érotique?» (M. Jean-Yves Desjardins).

Une cinquantaine de pages sont ensuite consacrées aux expériences-pilotes tentées depuis quelques années et à l'évaluation de leur impact. Par exemple: «Evaluation d'une expérience d'éducation sexuelle auprès d'adultes handicapés mentaux»; «Cinq ans d'éducation sexuelle en milieu de protection» et «La réadaptation sexuelle des blessés médullaires».

Trois courts témoignages cons-

tituent l'avant-dernière partie. De M. Jules Arbec: «L'intégration de la sexualité chez la personne handicapée». De M. Jean-Pierre Cartier, professeur au département de chimie: «La politique de l'autruche ou de l'éducation sexuelle de la personne handicapée visuelle». De Mme Louise Grégoire: «La femme handicapée visuelle: un être désirable?».

«Nous espérons, écrivent les auteurs, que ce livre servira de référence à tous ceux qui travaillent ou sont touchés par ce problème, et incitera au développement de nouvelles approches qui visent à donner à l'individu pleine et entière dignité.» D.N.

Remerciements au Musée McCord

Les deux dessins qui accompagnaient l'article «L'histoire de la chaussure à Montréal», dans notre dernière livraison, nous ont été prêtées par la Collection Walker du Musée McCord, à Montréal.

L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal, qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.

l'Uqam

volume V, numéro 19
19 février 1979

publié par:
section information
Université du Québec à Montréal
1199 rue de Bleury, Montréal
téléphone: 282-7040

rédaction: Claude Asselin, Claire Gauthier, Denise Neveu, Hélène Sabourin

photos: service de l'audiovisuel
Dépôt légal: premier semestre 1979
Bibliothèque nationale du Québec



Bourse des Amis de l'Art

M. Marc Larochelle, étudiant de 2e année en arts plastiques (au centre), a reçu la bourse de \$500 offerte par les Amis de l'Art, qui lui a été remise par Mme Larivière, représentant le comité de la bourse, en présence du vice-doyen de la famille des Arts, M. Jean-Pierre Boivin.

D.N.

La géologie au service de l'aménagement urbain

Tout le monde a encore en mémoire le glissement de terrain survenu, il y a quelques années, dans le quartier résidentiel de Saint-Jean-Vianney. Certains se souviennent également de l'effondrement du tunnel du métro, en 74 à Verdun, et de ses graves conséquences: rue fermée pendant 2 ans et retards considérables dans les travaux dont les coûts ont augmenté de 4 à 5 millions.

M. Marc Durand, du département des sciences de la terre, est convaincu que ces catastrophes pourraient être évitées, ou du moins considérablement limi-



M. Marc Durand

tées, si les responsables de l'aménagement tenaient davantage compte des caractéristiques géologiques, géotechniques et hydrogéologiques du sol et du sous-sol.

Depuis 72, l'intérêt professionnel de M. Durand pour la géologie urbaine ne s'est pas démenti. Il rejoint en cela un axe important du département: celui de la géologie de l'environnement c'est-à-dire de la géologie appliquée aux différents types d'aménagement. Pour l'instant, M. Durand, aidé d'étudiants de 2e cycle en sciences de la terre ou de l'environnement, concentre ses recherches dans la région de Montréal.

Avec la quantité de travaux publics et de constructions qui s'effectuent à Montréal depuis ces dernières années, le Vélodrome ou le métro par exemple, il est anormal, selon M. Durand, que la Ville de Montréal n'embauche qu'un géologue et demi. «S'il n'y a pas suffisamment d'expertise, dit-il, on peut prendre de mauvaises décisions qui se traduisent inévitablement par des coûts d'aménagement majorés. Et au bout du compte, c'est le contribuable qui paie!

«Un simple examen des cartes écologiques et géologiques existantes ne suffit pas, poursuit M. Durand. Les planificateurs doivent tenir compte de tous les paramètres physiques qui risquent d'avoir des impacts sur l'utilisation de l'espace de surface et souterrain.»

Dans la mesure du possible, dès qu'un chantier s'ouvre à Montréal, M. Durand et son équipe se rendent sur les lieux pour réaliser les explorations préliminaires. C'est là qu'ils re-

cueillent les données nécessaires à la confection des cartes géotechniques qu'ils dressent par la suite, dans l'espoir qu'urbanistes, constructeurs, administrateurs municipaux et aménagistes les utilisent comme outils indispensables.

Accompagnées d'un rapport, les cartes géotechniques permettent en tout premier lieu de définir et de situer les risques naturels qui peuvent parfois interdire certains types d'aménagement (tremblements de terre, zones inondables, glissements de terrain et éboulements.) Elles indiquent également les risques en partie liés à l'activité humaine: chutes de blocs et effondrements en tunnel, tassements et ruptures de fondations, conditions de boue, inondation de fouilles.

Présentant l'ensemble des caractéristiques géologiques et géotechniques d'une région, les cartes facilitent l'évaluation des problèmes techniques de fondation (profondeur du roc, etc.), la prévision des conséquences de tel ou tel type d'aménagement, l'adaptation des constructions aux conditions naturelles du substratum plutôt que la construction coûte que coûte de travaux au détriment du milieu naturel dans lesquels ils se fondent.

A cette recherche de base, M. Durand prévoit greffer certaines études particulières comme celles des venues d'eau et de gaz souterraines.

D.N.



Cours d'initiation aux techniques du son. Au centre, Philippe Ménard, professeur au département des communications, démontre le maniement d'un appareil.

Des ordinateurs sensibles comme un violon

Alors que la musique électro-acoustique compte bel et bien 25 ans d'existence, plusieurs se posent encore la question: «Peut-on faire de la musique avec l'ordinateur? De la bonne musique?» Sans contredit, selon Philippe Ménard, pour qui «il n'y a pas plus de mauvaises musiques électro-acoustiques qu'instrumentales.»

Ardent défenseur de musique d'ordinateur, Philippe Ménard, compositeur et professeur du département des communications de l'UQAM, est président de l'Association pour la création et la recherche électro-acoustique du Québec. A ce titre, il a grandement contribué à sortir de l'ombre et des laboratoires les œuvres musicales électro-acoustiques.

L'an dernier, il a participé à l'élaboration d'une série de concerts au Québec et à l'étranger, en collaboration avec le CIME (Circuit international des musiques électro-acoustiques). Un récent concert — le 11 janvier — qui s'est déroulé sur la grande place du Complexe Desjardins, a réveillé, dit-il, un public engourdi. «Six cents personnes étaient tout yeux, tout oreilles pendant plus d'une heure, attentifs aux sons comme aux gestes des «Mimes Omnibus» qui improvisaient sur la musique.»

Le 20 février prochain, au local de la Cerf-volanterie, 218 ouest, rue Saint-Paul, l'ACREQ organise un concert qui promet d'être singulier. William Buxton, compositeur de Toronto, père du

système «Structured Sound Synthesis Project» (SSSP), sera sur place et les spectateurs pourront apprécier son système SSSP, «forme portable».

Le système mis au point par Buxton rapproche le musicien de l'ordinateur plus que ne le faisait le système GROOVE des Laboratoires Bell du New-Jersey, explique M. Ménard. «Cette nouvelle catégorie de synthétiseurs numériques ou systèmes numériques mixtes, représente une des applications les plus intéressantes du principe qui veut que tout ce qui se programme peut se construire, c'est-à-dire une MATERIALISATION, dans un réseau complexe de circuits intégrés, d'une FONCTION LOGICIELLE quelconque.»

Le compositeur n'a plus, grâce à ces technologies de pointe, à parler le langage alpha-numérique de la machine, donc à être programmeur lui-même. Il n'a plus, d'autre part, à attendre une réponse longue et différée de l'ordinateur. On est en présence, dit M. Ménard, du temps d'opération direct ou temps «réel».

Le concert du 20 février, à la Cerf-volanterie, présente outre les œuvres de Buxton, celles de Denis Lorrain, Daniel Hennequin, Jean Piché, Emmanuel Ghent. Philippe Ménard, quant à lui, fera entendre sa plus récente composition lors du dernier concert de la saison de l'ACREQ, en avril. Entretemps, il parachève un projet de recherche visant à doter le département des communications de l'UQAM d'un système Buxton.

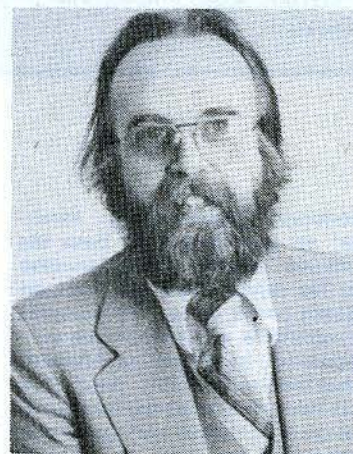
Dans le cas où ce projet recevrait des subventions de démarrage, l'UQAM s'engagerait dans une voie de recherche peu exploitée et fort prometteuse.

H.S.

Au GREC: organiser les situations d'apprentissage

«A partir des deux expériences engagées, l'enseignement des sciences au secondaire (impliquant participation des professeurs d'une quarantaine de commissions scolaires) et les problèmes de lecture chez les jeunes au primaire (commission scolaire des Mille-Îles), nous avons la preuve qu'il y a moyen d'améliorer la situation didactique de façon à ce que les enfants apprennent plus de chose, avec moins d'échecs», commente le directeur du GREC (groupe de recherche en évaluation des curriculum), M. Marcel Lavallée. Nous partons avec un plan de référence qui se fonde sur une philosophie de l'homme et de l'école; nous disons que l'activité scolaire est axée autour de deux pôles. le sujet d'apprentissage d'une part (ou l'étudiant), et l'environnement avec lequel, d'autre part, le sujet doit entrer en constant rapport.»

Pour M. Lavallée, l'environnement est objet d'étude en soi. Si on parle de savoir, on peut par exemple vouloir signifier des comportements comme lire et écrire, qui ne sont pas des disciplines. Si on se réfère au savoir-faire, on peut penser à la personnalité propre d'un profes-



M. Marcel Lavallée

seur, à sa façon à lui de transmettre son enseignement. C'est ainsi qu'un étudiant peut être en total désaccord avec un programme, mais apprécier la personnalité d'un de ses profs.

Quant au modèle didactique du GREC, dans le sens de la pédagogie par objectifs opératoires, on proposera, par exemple en chimie, une organisation de cours pour laquelle on essaiera d'obtenir un consensus entre un certain nombre d'enseignants,

compte tenu qu'il y a plus d'une approche pédagogique chez les professeurs; «Tout ce processus est mouvant. Nous cherchons des manières de rendre cette organisation quasi-permanente. «Aider les maîtres à organiser leurs matières d'enseignement, c'est au préalable considérer le fait que les enfants, par la télévision, le disque, la radio et aussi grâce à plus de matériel littéraire disponible assimilent déjà beaucoup avant même d'arriver à l'école; c'est ensuite se demander qu'est-ce que l'élève peut y apprendre? En se fondant sur la pédagogie et la psychologie de l'enfant, sans négliger la sociologie (la réalité où il vit), l'école, tout comme la maternelle, doit tenter non seulement de répondre aux besoins de l'élève, mais encore chercher à en créer de nouveaux chez lui. L'école doit être aussi critique de ses besoins: «Tu as 8 ans et tu veux devenir astronome. Mais qu'est-ce que c'est, à ton avis, un astronome?»

Selon M. Lavallée, respecter la façon d'enseigner des professeurs, tout en définissant ce qu'à son niveau, dans sa matière l'élève peut faire (par ex., si on veut qu'il lise à 6 ans, doit-il commencer à apprendre à 2 ou 3 ans et de quelle manière?), voilà en bref ce qu'est organiser des situations d'apprentissage, en fonction de la qualité et de la quantité desdits apprentissages; voilà l'essentiel de la didactique, qui est aussi, en d'autres termes, un balisage assorti d'une latitude dans les moyens.

C.A.

Au CIEE

20 février

Séminaire de recherche animé par Daniel Roche, Université de Paris I: «Education et société dans la France du XVIIIe siècle: l'exemple de Saint-Cyr.»

26 février

Séminaire de recherche animé

par Jersy Topolski, Université de Poznan: «La croissance économique de la zone baltique aux XVIe et XVIIe siècles et le commerce des produits agricoles.»

Ces deux séminaires ont lieu à 16h, au CIEE, salle 8250, 1193 Place Phillips.

Colloque sur la pédagogie universitaire

Un «Colloque sur la pédagogie universitaire» aura lieu les 11, 12 et 13 juin prochains, au Pavillon Lionel-Groulx de l'Université de Montréal.

Ce colloque, fruit d'une concertation entre les universités francophones du Canada, «se veut un lieu de rencontre... l'accent sera mis sur les échanges d'expériences pédagogiques entre professeurs.»

L'UQAM est représentée sur le Comité aviseur par M. André Hupé, doyen-adjoint des études de premier cycle, auprès de qui on peut obtenir tout renseignement additionnel.

Le hockey sous-marin: souffle et volonté



Position... Prêt... Partez!

«Un six litres, c'est mieux. Mais avec un quatre litres et de la volonté, un joueur peut battre n'importe qui au hockey sous-marin.» Ces litres sont pour ainsi dire la cylindrée des poumons (capacité respiratoire des poumons mesurée à l'aide d'un spiromètre).

Bernard Dubé, responsable du hockey sous-marin au sein du comité-sport du module d'éducation physique, «est un quatre litres». Bon joueur et bon entraîneur, selon ses co-équipiers.

Tous les lundis, entre 9 heures et 11 heures du soir, au pavillon Latourelle, ces joueurs s'affrontent au fond de la piscine. En tout: 10 joueurs. Les ailiers, les centres, les défenses. Il n'y a pas de gardien de but, mais les juges y sont: un juge «mouillé» et un autre qui reste sur le bord de la piscine.

Comme équipement: des palmes, un masque, un tuba, un gant, un bâton d'un pied environ qui peut flotter.

Et du souffle!

Le jeu exactement? «Ca ressemble au hockey sur glace, dit Bernard Dubé. Mais c'est quand même pas pareil. Les passes n'existent pas ainsi dire pas. Les défenses sont placées autrement, un avant, un arrière, etc.»

Vu d'un oeil non initié, du haut de la passerelle, ça peut faire penser à un spectacle de dauphins.

Bernard Dubé et les joueurs qui étaient présents lundi dernier, voit dans le hockey sous-marin, un des meilleurs sports de conditionnement et un des plus agréables à jouer. Pour le moment, les équipes ne participent à aucune compétition. «On n'est pas assez entraîné. Mais on espère entrer dans la course l'an

prochain.»

Au Québec et au Canada, il y aurait de nombreux tournois de hockey sous-marin. Dernièrement, à l'Université de Montréal, se tenait un championnat provincial.

D'où vient ce sport aquatique? Il semble que les avis soient partagés là-dessus. Mais, ici au Québec, on le pratiquerait depuis dix ans.

Lundi dernier, les filles étaient absentes de la piscine. Elles y viennent habituellement et sont très habiles, paraît-il.

Tous ceux qui aimeraient se joindre aux équipes sont bienvenus. Un conseil de Bernard Dubé: se rendre d'abord au Latourelle pour assister à une partie et... prendre sa décision après.

H.S.

Projets d'action communautaire: un nouvel essor

La date limite pour la présentation des projets d'action communautaire (PAC) a été reportée au 1er mars 79. Lancés à l'automne, les PAC n'ont pas eu l'effet escompté puisque seulement deux modules ont répondu, à la première session, à l'invitation des services aux étudiants. Aussi, M. Gilles Gagnon, directeur du service d'animation socio-culturelle, et M. Michel Pichette, du service de l'éducation permanente, ont-ils entrepris récemment une tournée des modules dans le but d'apporter aux conseils de module des informations supplémentaires.

Pour MM Gagnon et Pichette, l'abstention des modules n'est pas un signe d'indifférence. C'est que, selon eux, la nouvelle orientation des PAC est arrivée comme un cheveu sur la soupe pour les étudiants. «Les profes-

seurs ont débattu cette question depuis quelques années, soutient Michel Pichette, et c'est à la suite de cette réflexion que les PAC ont été conçus. Mais pour les étudiants, c'est du nouveau.»

M. Gagnon mentionne également le fait que les étudiants se heurtent à la difficulté d'établir des contacts avec des organismes ou des groupes populaires dont ils ignorent l'existence. «Ils

ne savent pas à quelle porte frapper, dit-il. Quand nous les rencontrons, ils nous demandent de fournir des tas d'exemples.»

Autre élément du programme qui ne semble pas avoir suffisamment retenu l'attention: les projets peuvent être crédités, comme l'équivalent d'un travail pratique de cours, d'un stage ou encore d'un atelier de synthèse.

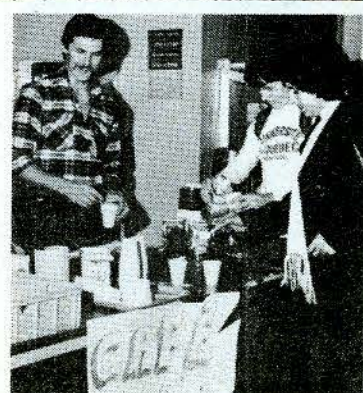
A ce jour, une vingtaine de

modules ont été rencontrés. Des résultats immédiats: une dizaine de nouveaux projets provenant de 9 modules ont été déposés depuis. Ils seront sous peu évalués par le comité paritaire chargé d'en vérifier la pertinence après quoi, s'ils sont acceptés, il pourront être mis en branle dans les dix jours qui suivent.

On s'étonne du court laps de temps entre la date limite du 1er mars et la fin de la session le 23 avril. Est-ce suffisant pour mener un PAC à terme? «Il n'y a rien qui empêche un projet, remarque M. Gagnon, de débiter à la session d'été ou même à la prochaine session d'automne. Une seule contrainte budgétaire: que les sommes soient engagées au plus tard le 16 mai.»

Tout compte fait, l'année 1978-79 aura été l'occasion de lancer l'idée des projets PAC auprès des étudiants, jusqu'ici tenus à l'écart du mouvement institutionnel quant aux services à la collectivité. C'est du moins l'avis de MM Gagnon et Pichette qui prévoient pour l'an prochain, d'une part une révision du programme à la lumière des objectifs du comité des services à la collectivité et d'autre part, pour les étudiants, des temps de réflexion sur la philosophie qui sous-tend ce genre de services.

D.N.



«Si on va jouer dehors»

Au Lafontaine et ailleurs, la semaine dernière, du café à .25 et des beignes par-dessus le marché, sans oublier les tablettes de chocolat! Tout ça pour permettre aux étudiants du module d'enseignement en éducation physique d'auto-financer leur carnaval. Autour du thème «Si on va jouer dehors», une centaine d'étudiants se retrouveront au Mont-Tremblant les 21-22-23 février pour passer le plus clair de leur temps à faire du ski de fond et du ski alpin. Michel Huot, Johanne Lagarde, Sylvain Beaudry et Jacques Lagarde ont particulièrement mis la main à la pâte pour la préparation de ce carnaval cependant que chacun des participants, pour renflouer la caisse commune, s'est fait vendeur.

L'Auditorium du Lafontaine

Une politique d'utilisation

Le comité exécutif de l'UQAM a adopté récemment une politique d'utilisation de l'auditorium du pavillon Lafontaine, dont voici les grandes lignes:

- l'utilisation de l'auditorium est réservée en priorité aux activités reliées à l'enseignement: cours, séminaires, conférences, examens, inscriptions, colloques,

etc.

- dans la mesure où l'auditorium n'a pas été réservé en temps utile pour ces activités, il pourra être utilisé: en premier lieu pour les activités prévues à la programmation du service d'animation socio-culturelle; en second lieu, pour les activités para-académiques présentées par les

modules, départements, familles; en troisième lieu, pour les activités tenues et organisées par les organismes qui, tout en faisant partie de la communauté universitaire, possèdent une personnalité juridique (syndicats, associations); enfin, pour des activités présentées par des groupes ou organismes ne faisant pas partie de la communauté universitaire;

- toute demande de réservation doit être acheminée au régisseur technique relevant du service d'animation socio-culturelle des Services aux étudiants, seul autorisé à recevoir ces demandes;

- toute réservation doit parvenir au régisseur technique au moins 30 jours et au plus tard 40 jours avant la date requise en indiquant, le cas échéant, la liste du matériel technique nécessaire;

- pour les activités définies plus haut, aucun dépôt de garantie ni frais de location ne sont exigés;

- chaque réservation devra être accompagnée d'un engagement écrit du centre de coût ou de l'organisme concerné d'assumer tous les frais advenant que des dommages seraient causés aux lieux ou aux biens de l'Université.

Les organismes extérieurs, par contre, devront satisfaire à une série de conditions définies par le comité exécutif.

Chute des subventions... [suite de la page 1]

soumis, pour la plupart, à la Commission des études de l'UQAM, qui les a entérinés. Entre autres, M. Bertrand invite les professeurs à augmenter le nombre et la qualité de leurs demandes et de leurs projets auprès des grands organismes provinciaux et fédéraux, et tout particulièrement du CRSH; il demande aux départements de se doter, si ce n'est pas déjà fait, d'une politique de développement de la recherche qui tienne compte à la fois de leur spécificité propre, de la politique institutionnelle d'organisation et de financement, et des programmes internes et externes d'aide à la recherche; il incite les chercheurs à se regrouper dans des équipes ou unités institutionnelles mieux structurées, afin de mettre sur pied des projets de plus grande envergure et d'avoir accès à de nouvelles sources de

financement; il invite l'institution à se doter d'une politique claire facilitant et balisant l'usage des commandites, qui tiennent compte des tâches, des droits et des obligations des professeurs, de leur convention collective, des missions de l'université, etc.; et aussi, à mettre en place, s'il y a lieu, les ressources humaines et autres moyens nécessaires à la préparation, négociation et administration des subventions particulières et des commandites.

Car d'après le doyen des études avancées et de la recherche, si le développement de la recherche est un objectif, l'augmentation des subventions n'est qu'un moyen, mais un moyen privilégié pour atteindre cet objectif. Et il évalue en ces termes la démarche qu'il propose: «Ce sont des lourdes opérations à mener à bien et de lourds défis à relever.» C.G.

CLSC Centre-Ville: s'en servir

Le CLSC Centre-ville dessert, en plus de la population du quartier et de ses travailleurs, la collectivité de l'UQAM. Mais qui, à l'Université, se prévaut des services qui sont offerts par les infirmières, médecins, conseillers sociaux, nutritionnistes, sexologues du CLSC?

Un peu pour marquer sa présence dans le milieu universitaire, le CLSC organise en février et en mars des rencontres-midis, les jeudis, au Centre d'accueil du pavillon Riverin II.

Aux deux derniers «Jeudis de la santé», des sexologues ont traité des problèmes de contraception, des différentes techniques et méthodes actuellement utilisées. A ce sujet, Denise Alarie, sexologue du CLSC, soulignait l'ignorance étonnante d'une bonne partie des jeunes de 20 ans et plus. «Il ne faut surtout pas croire que l'information sexuelle doit être réservée aux étudiants du Secondaire et du Cégep.» Des

questions soulevées par l'auditoire lors d'une de ces rencontres démontraient qu'elle avait entièrement raison.

D'autres sujets, tout aussi mal connus, selon Mlle Alarie, seront abordés au cours des futurs «Jeudis de la santé». On parlera des problèmes liés au tabagisme. On discutera d'activités physiques et de nutrition. On touchera à des sujets plus spécifiquement d'ordre médical, par exemple, les affections digestives. Le Bulletin quotidien publiera le détail de chacune des rencontres.

Il est à noter que le CLSC offre aux jeunes de 15 à 25 ans, à sa clinique du 1609 rue Saint-Denis, des services plus particulièrement reliés à la sexualité. Des entrevues individuelles et des rencontres de groupes sont organisées.

Le CLSC Centre-ville est situé au 310 est, rue Sainte-Catherine, coin Bleury.